

# ID Flash

## L'information directe aux adhérents

### NOUS REFUSONS D'ÊTRE LES BOUCS ÉMISSAIRES ET LES FUSIBLES DE LA CRISE

Le 4 octobre 2026, le Premier ministre a adressé une lettre à sept ministres pour ouvrir cinq chantiers en réponse à la crise lycéenne.

Une nouvelle fois, les annonces gouvernementales semblent ignorer une réalité pourtant connue de tous ceux qui font fonctionner les établissements au quotidien : **on ne règle pas une crise par des injonctions supplémentaires, et encore moins en faisant porter aux personnels de direction la responsabilité de pénuries qu'ils subissent.**

Les cours devront reprendre « là où la sécurité le permet ». **Mais qui décidera que la sécurité est effectivement assurée ?** Le chef d'établissement ? Le préfet ? La collectivité territoriale ? La commission de sécurité ? Et surtout, avec quels personnels et quels moyens ?

Le taux de remplacement devra augmenter. **Très bien. Mais avec quels remplaçants ? Avec quels viviers ? Avec quels budgets ?** Depuis des mois, les personnels de direction se heurtent à la même réponse : il n'y a personne, il n'y a plus de moyens, il faut « faire au mieux ». Les parts de PACTE fondent au gré des dotations et les établissements sont sommés d'organiser la pénurie.

Et puisqu'il est enfin question de remplacement, rappelons une évidence : **tous les personnels absents doivent être remplacés, y compris les personnels de direction.** Il est temps de créer de véritables brigades de remplacement de personnels de direction titulaires.

Quant aux « vacances apprenantes », que fera-t-on s'il n'y a pas de volontaires ? Une nouvelle injonction aux chefs d'établissement pour trouver ceux qui n'existent pas ?

Les bâtiments devront être rénovés. **Quand ? Avec quel argent ?** Combien de chefs d'établissement ont déjà signalé des locaux dégradés, des problèmes de chauffage, de chaleur, de sécurité ou d'entretien pour s'entendre répondre par leur collectivité qu'ils devront attendre leur tour dans un plan pluriannuel ?

Les emplois du temps seraient désormais « inadaptés » à la vie des lycéens. **Quelle découverte !** Les personnels de direction n'ont pourtant pas attendu octobre 2026 pour alerter sur les conséquences de la réforme du lycée : multiplication des contraintes, groupes éclatés, enseignements de spécialité, parcours individualisés et emplois du temps devenus des casse-têtes permanents.

Et quelle réponse leur propose-t-on aujourd'hui ? **L'intelligence artificielle !**

Comme si un algorithme pouvait créer des salles qui n'existent pas, recruter les enseignants manquants, supprimer les contraintes réglementaires ou réparer les conséquences d'une organisation devenue excessivement complexe. **Ce n'est pas l'intelligence artificielle qui manque dans nos lycées : ce sont des personnels, des moyens et de la stabilité.**

Enfin, les lycéens devraient être « mieux représentés ». Là encore, le dispositif existe déjà : **le Conseil des délégués pour la vie lycéenne fonctionne dans chaque lycée.** Les élèves peuvent s'exprimer, proposer, être entendus. Mais le CVL reste consultatif et, lorsqu'il faut engager des crédits, recruter des personnels ou décider d'investissements lourds, ce n'est évidemment pas lui qui dispose des moyens de décision.

**LA PÉNURIE N'EST PAS UNE FAUTE DE GESTION**

Derrière ces annonces se dessine un scénario que les personnels de direction connaissent trop bien : **transformer les conséquences des choix nationaux en problèmes locaux dont ils devraient répondre.**

Si les remplacements ne sont pas assurés, faudrait-il comprendre que les chefs d'établissement les organisent mal ?

Si les emplois du temps sont intenables, serait-ce parce qu'ils les construisent mal ?

Si les bâtiments sont dégradés, auraient-ils insuffisamment alerté ?

Si les élèves expriment leur colère, auraient-ils insuffisamment dialogué ?

**Non.**

Les personnels de direction ne sont pas responsables de la pénurie. **Ils la gèrent.**

Ils ne sont pas responsables de l'instabilité des politiques éducatives. **Ils la subissent.**

Ils ne sont pas responsables de l'empilement de réformes successives, insuffisamment évaluées et parfois contradictoires. **Ils doivent pourtant les mettre en œuvre.**

Ils ne sont pas responsables du manque de personnels. **Ils passent leurs journées à en compenser les conséquences.**

Et depuis des années, leur employeur, **l'État**, leur demande de faire toujours plus avec toujours moins.

**ÇA SUFFIT.**

Les chefs d'établissement et chefs d'établissement adjoints ne seront **ni les boucs émissaires, ni les fusibles** d'une crise qu'ils n'ont pas créée et dont ils subissent eux aussi les conséquences.

Il y a désormais une urgence absolue : **donner aux personnels de direction les moyens humains, matériels et budgétaires d'exercer leurs missions.**

Il faut notamment répondre immédiatement à la question du remplacement de **tous les personnels absents**, afin de permettre une véritable désescalade dans les établissements.

Il faut également engager **un bilan sérieux, transparent et contradictoire de la réforme du lycée**, de ses conséquences sur les élèves, les personnels, les organisations pédagogiques et les emplois du temps.

Ce bilan ne saurait être remplacé par une énième plateforme de consultation dont chacun sait qu'elle ne créera **ni un poste, ni une heure d'enseignement, ni un euro supplémentaire dans les établissements.**

**La crise ne se réglera ni par une plateforme, ni par un algorithme, ni par de nouvelles injonctions.**

**Elle se réglera par des personnels, des moyens et des décisions budgétaires à la hauteur.**

**IDFO le dit clairement : nous ne porterons pas la responsabilité des difficultés face à des injonctions irréalisables au regard des moyens mis à notre disposition.**